

PROCÈS-VERBAL de la cent-quarante-deuxième réunion de la **SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES** de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) tenue le mardi 29 mars 2022 à 9 h, en visioconférence.

CONFIRMÉ LE 10 MAI 2022

Membres	Présent	Absent	Membres	Présent	Absent
BENOIT, Monique Professeure, Département des sciences infirmières	X		LABERGE, Martin Professeur, Département des sciences sociales	X	
BOUCHARD, Carl Professeur, Département de psychoéducation et de psychologie		X*	MARTIN, Suzanne Chargée de cours, Département des sciences de l'éducation	X	
GOUJAA, Raef Professeur, Département des sciences comptables	X		PUIGGROS, Otilia Chargée de cours, Département des sciences sociales	X	
GOSSELIN, Éric Professeur, Département de relations industrielles		X*	ST-PIERRE, Isabelle Professeure, Département des sciences infirmières	X Arrivée à 10 h 55	
Invités	Présent	Absent	Observateurs	Présent	Absent
BÉRUBÉ, Julie Responsable de la maîtrise en administration des affaires	X		GIRARD, Isabelle Agente de recherche, Décanat des études	X	
CARON, Caroline Professeure, Département des sciences sociales	X				
COUSINEAU, Geneviève Agente de recherche, Décanat des études	X				
KAMMOUN, Manel Coresponsable de la maîtrise en administration des affaires	X				
LAFONTAINE-BOYER, Karelle, Agente de recherche, Décanat des études	X				
Présidente	Présent	Absent	Secrétaire	Présent	Absent
FORGET, Hélène Doyenne des études	X		LAPOINTE, Geneviève Agente de recherche, Décanat des études	X	

*Absence motivée

La présidente de la sous-commission des études et doyenne des études, madame Hélène Forget, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 9 h 02.

1. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

2. Procès-verbal :
 - 2.1 Cent-quarantième (15 février 2022) réunion
 - 2.1.1 Adoption
 - 2.1.2 Affaires en découlant
 - 2.2 Cent-quarante-et-unième (1^{er} mars 2022) réunion (extraordinaire)
 - 2.2.1 Adoption
 - 2.2.2 Affaires en découlant
3. Projet de création d'une concentration en gestion des soins de santé à la maîtrise en administration des affaires (MBA) (avec essai, cheminement professionnel) à Gatineau (1524) et à Saint-Jérôme (15J4)
4. Projet de création d'une maîtrise en communication publique
5. Période d'information et questions
6. Prochaine réunion (10 mai 2022)
7. Clôture de la séance

2. Procès-verbal

2.1 Cent-quarantième (15 février 2022) réunion

2.1.1 Adoption

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la cent-quarantième (15 février 2022) réunion, et ce, sans modification.

2.1.2 Affaires en découlant

La doyenne des études informe les membres de la sous-commission des études qu'en ce qui a trait au procès-verbal de la cent-quarantième réunion, les suites régulières ont été données.

2.2 Cent-quarante-et-unième (1^{er} mars 2022) réunion (extraordinaire)

2.1.1 Adoption

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la cent-quarante-et-unième (1^{er} mars 2022) réunion (extraordinaire), et ce, sans modification.

2.1.2 Affaires en découlant

La doyenne des études informe les membres de la sous-commission des études qu'en ce qui a trait au procès-verbal de la cent-quarante-et-unième réunion, les suites

régulières ont été données.

3. Projet d'une concentration en gestion des soins de santé à la maîtrise en administration des affaires (MBA) (avec essai, cheminement professionnel) à Gatineau (1524) et à Saint-Jérôme (15J4)

La doyenne des études invite mesdames Julie Bérubé et Manel Kammoun, responsable et coresponsable de la maîtrise en administration des affaires, ainsi que mesdames Karelle Lafontaine-Boyer et Geneviève Cousineau, agentes de recherche au Décanat des études, à présenter le projet.

Madame Kammoun commence par faire un bref historique des réflexions qui ont mené au projet de création d'une concentration en gestion des soins de santé au MBA. La nouvelle concentration s'adresse aux étudiant·es qui ont réalisé des études préalables en sciences infirmières. Elle offrira l'occasion à ces personnes d'aller chercher des connaissances plus approfondies en gestion. La nouvelle concentration en gestion des soins de santé permettra, d'une part, de bonifier l'offre de formation à la maîtrise en administration des affaires de l'UQO par la diversification des champs d'études couverts par les concentrations et, d'autre part, d'ouvrir la possibilité d'établir une passerelle entre le programme de maîtrise en administration des affaires (MBA) (avec essai, cheminement professionnel) (1524 et 15J4) et la maîtrise en sciences infirmières profil clinique (2210) et avec mémoire (3576).

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres de la sous-commission des études sont unanimes à donner un avis favorable à la commission des études concernant le projet de création de la concentration en gestion des soins de santé à la maîtrise en administration des affaires (MBA) (avec essai, cheminement professionnel) à Gatineau (1524) et à Saint-Jérôme (15J4) (résolution 142-SCE-317).

4. Projet de création d'une maîtrise en communication publique

Monsieur Martin Laberge et madame Otilia Puiggros se déclarent en conflit d'intérêts à l'égard de ce point et quittent la séance.

La doyenne des études invite madame Caroline Caron, professeure au Département des sciences sociales, ainsi que madame Geneviève Cousineau, agente de recherche au Décanat des études, à présenter le projet.

Madame Caron mentionne d'abord les trois autres professeur·es de communication qui ont participé au développement du projet de programme et résume le processus de développement. Elle présente ensuite les principales caractéristiques du programme.

- La maîtrise en communication publique est un programme de type recherche de 45 crédits : 4 séminaires thématiques (12 crédits), 2 activités de lectures dirigées (6 crédits), un séminaire de projet de recherche et la rédaction d'un mémoire (24 crédits).
- L'objectif principal de la maîtrise en communication publique vise à favoriser l'acquisition par les étudiant·es des connaissances théoriques approfondies et le développement des compétences fines en recherche et en analyse de la communication publique.
- Le programme s'adresse autant à des professionnel·les de la communication souhaitant faire de leur pratique un objet d'étude et d'analyse critique, qu'aux étudiant·es désirant acquérir une formation les préparant à des études de troisième cycle.

Lors des délibérations, les membres de la sous-commission des études expriment des préoccupations sur un certain manque d'agilité du programme proposé, notamment en ce qui a trait à l'offre de cours en ligne et l'absence d'un profil avec stage. Il est convenu d'inviter le comité de développement à revoir de quelle façon le programme peut être plus ancré dans les milieux de pratiques et à reconsidérer la formation d'une offre à distance, et ce, dans un souci d'attractivité du programme.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres de la sous-commission des études sont unanimes à donner un avis favorable à la commission des études concernant le projet de création de la maîtrise en communication publique sous réserve d'adresser les préoccupations discutées par les sous-commissaires et d'en assurer le suivi (résolution 142-SCE-318).

5. Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le mardi 10 mai 2022.

6. Clôture de la séance

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de la levée de l'assemblée à 11 h 12.

Original signé par :

La présidente, Hélène Forget
La secrétaire, Geneviève Lapointe